



Une communauté rurale dans l'est du comté de Kings

Contexte

Au cours de la dernière année, un groupe de bénévoles de la région, en collaboration avec des membres du personnel du gouvernement, a étudié la possibilité que les districts de services locaux de Cardwell, Hammond, Studholm, Sussex et Waterford deviennent une communauté rurale. Divers facteurs ont été examinés, et les résultats de l'étude ont été envoyés par la poste aux résidents en juillet 2013. À l'heure actuelle, on continue d'informer la population des cinq DSL concernés sur ce que signifierait pour elle la constitution d'une communauté rurale.

Le présent document jette un dernier coup d'œil sur les résultats de l'étude. En Octobre, les résidents des DSL visés, ayant le droit de vote, seront invités à faire savoir s'ils appuient ou non le regroupement des DSL en communauté rurale.

Vous êtes invités à consulter ce document afin d'être en mesure de faire le meilleur choix pour votre collectivité.

Points saillants de l'étude

La création d'une communauté rurale...

- ◆ permettrait aux résidents d'élire un conseil local qui représenterait la communauté;
- ◆ permettrait au conseil de gérer des services locaux au nom des résidents, notamment la gestion du budget et l'établissement des taux d'imposition à l'échelon local. Pour le moment, ces fonctions sont assumées par le personnel du gouvernement provincial;
- ◆ exigerait la tenue de réunions ordinaires du conseil ouvertes au public;
- ◆ ferait en sorte que la prise de décisions concernant la collectivité se fasse à l'échelon local et porte essentiellement sur des questions intéressant les résidents, les propriétaires fonciers et les entreprises.
- ◆ résulterait en la création de la 12e plus grande collectivité de la province (pour ce qui est de la population et de l'assiette fiscale), ce qui lui donnerait le pouvoir de négocier avec les gouvernements fédéral et provincial et d'autres collectivités en vue d'obtenir de meilleurs services pour la région;
- ◆ permettrait de réduire les coûts associés à la collecte des déchets pour les habitants de la région. Actuellement, ces coûts, tout comme ceux associés à l'élimination des déchets, sont répartis de façon égale entre les 14 DSL qui font partie de la Commission de services régionaux 8. Une communauté rurale serait en mesure de négocier ses propres contrats de collecte des déchets.

Les économies prévues en matière de collecte des déchets devraient permettre de couvrir les coûts associés à l'administration de la nouvelle communauté rurale (conseil, personnel, coûts liés aux bâtiments, etc.) en plus de réduire quelque peu les impôts fonciers actuels.

La décision vous appartient!

Cette proposition vous concerne-t-elle?

Les cinq DSL visés comprennent les localités suivantes : Anagance, Apohaqui, Berwick, Carsonville, Dutch Valley, Fennell, Hammond, Head of Millstream, Lower Cove, Lower Millstream, Markhamville, McGregor Brook, Millbrook, Mt. Pisgah, New Line, Newtown, Pearsonville, Penobsquis, Picadilly, Plumweseep, Poodiac, Roachville, Smith Creek, South Branch, Springdale, Urney, Wards Creek et Waterford.

Notions élémentaires du modèle de communauté rurale

Une communauté rurale (CR) est semblable à une municipalité. Elle vise à desservir les régions rurales en leur permettant d'assurer la prestation de certains services. Par exemple, advenant la création d'une communauté rurale, celle-ci se chargerait de l'aménagement du territoire, des mesures d'urgence, du contrôle des chiens, de la collecte des déchets et des services de loisirs. Cela dit, le gouvernement provincial continuerait de gérer les services de police et de fournir des services de protection contre les incendies et d'entretien des routes. Le conseil de la communauté rurale pourrait décider d'assumer, s'il le désire, la responsabilité des services actuellement offerts par le gouvernement provincial.

Points d'intérêts clés...

Si les résidents de l'est du comté de Kings votent pour la création d'une communauté rurale, cette dernière :

- ♦ portera le nom de Kingsvale;
- ♦ comptera huit quartiers;
- ♦ aura un maire et huit conseillers (un conseiller élu dans chacun des huit quartiers) pour servir les intérêts de la collectivité;
- ♦ embauchera un membre du personnel à plein temps, soit l'administrateur, qui sera au service du conseil et de la collectivité;
- ♦ conservera tous les noms des communautés dont elle sera formée, de même que les adresses postales et le service 911.

Message du président de la table ronde communautaire

« Au cours de la dernière année, les membres de la table ronde ont étudié l'option de créer une communauté rurale. Tous sont d'accord pour dire que les avantages sont de tailles. Le temps est venu de reprendre le pouvoir décisionnel du gouvernement provincial afin que nous puissions prendre des décisions à l'échelon local pour le bien de tous les résidents. Des rencontres auront lieu dans votre DSL en octobre. Nous vous encourageons fortement à y assister afin d'être bien renseignés sur tous les avantages et d'appuyer la création d'une communauté rurale en allant voter le 28 octobre. »—Nelson Ball

Votre communauté, votre choix

Un vote aura lieu le 28 octobre 2013 afin de déterminer si les cinq DSL concernés de votre région formeront une communauté rurale. La date, le lieu et l'heure des scrutins ordinaires et par anticipation vous seront communiqués par la poste par [Élections Nouveau-Brunswick](#). Tous les résidents habiles à voter seront appelés à répondre à la question suivante :

« Êtes-vous en faveur que les districts de services locaux de la paroisse de Cardwell, de la paroisse de Hammond, de la paroisse de Studholm, de la paroisse de Sussex et de la paroisse de Waterford deviennent une communauté rurale? »

L'appui de la population locale sera jugé suffisant si la majorité (50% + 1) des gens qui se seront rendus voter lors du plébiscite se prononcent en faveur de l'établissement d'une communauté rurale.

Renseignements supplémentaires :

- ♦ Nelson Ball, président de la table ronde communautaire de Kings East, 506-432-6327
- ♦ Wayne Smith, analyste – Restructuration communautaire, Environnement et Gouvernements locaux, 506-444-4374, wayne.smith@gnb.ca.